



Information réglementée
LE 6 JUILLET 2021

Communiqué établissant le bilan semestriel du contrat de liquidité de la société

Au titre du contrat de liquidité confié par la société ACCOR à Rothschild Martin Maurel, à la date du 30 juin 2021, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 51 000 titres
- 28 517 641 euros

Il est rappelé qu'au 31 décembre 2020, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 0 titres
- 30 220 838 euros

* * * * *

Toutes les informations sur Accor sont disponibles sur Internet : <https://group.accor.com/fr-FR>